Certification d'Assistant.e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine

INTER / INTRA / E-LEARNING

Le club Aptitudes Urbaines

# FORMATION A LA DEMARCHE DE PROGRAMMATION URBAINE

*Programme 2018-2019*

aptitudesurbaines

**La ville a besoin de méthode**

Il n’est pas de vent favorable pour qui ne sait où il va, disait déjà Sénèque deux siècles avant Jésus-Christ, et c’est probablement ce en quoi la programmation urbaine peut et doit aider le politique à construire une vision commune, claire et explicitement partagée pour la ville.

**Bernard ROTH**
**Grand Témoin 2016 - 2017 de la formation**
Expert-conseil auprès de l’ANRU
Chercheur associé à l’IEIF
Administrateur de la fondation Palladio

# SOMMAIRE /


4 | **Edito**

6 | **Aptitudes Urbaines**
**Une formation dédiée à la démarche de programmation urbaine**

13 | *Inter*
**LE CURSUS CERTIFIANT**

29 | *Inter*
**LES MODULES E-LEARNING**

33 | *Intra*
**L'OFFRE SUR MESURE**

35 | **L'équipe pédagogique**

42 | **Un esprit club**

# Edito /

La ville évolue, les processus d'élaboration de l'urbain se complexifient. Maîtres d'ouvrages publics et privés, bureaux d'études, maîtres d'œuvre… Professionnels investis dans la transformation du cadre de vie et du cadre bâti, nous sommes tous confrontés, dans notre pratique, à l'urgence de s'interroger collectivement sur les enjeux de méthodes qui conditionnent bien souvent la réussite des opérations urbaines.

Car un beau plan masse ou une expertise aussi pertinente soit-elle ne suffisent plus pour répondre aux nouveaux défis économiques et sociaux de l'urbain.

**La ville a besoin de méthode !**

Nous sommes convaincus que la démarche de programmation urbaine est une démarche intégrée et structurante, appelée à jouer un rôle croissant dans la fabrication de la ville autour d'une nouvelle approche, alternative, contemporaine et problématisée, de l'urbanisme.

Par essence partenariale, la programmation urbaine permet de donner à chacune des parties prenantes – élus, techniciens, citoyens mais aussi acteurs et porteurs de projet privés, de plus en plus incontournables - sa juste place dans l'élaboration du projet.

Distincte de la conception, la programmation urbaine porte l'expression stratégique et opérationnelle du projet, repositionnant ainsi le projet politique, sociétal et environnemental de la maîtrise d'ouvrage au centre de la commande, pour des projets résolument inscrits dans les dynamiques des territoires qui les accueillent.

Fort de 20 ans d'expérience de terrain et du soutien d'un ensemble de partenaires professionnels et institutionnels souhaitant faire évoluer les pratiques de projet, nous avons voulu avec Aptitudes Urbaines proposer un lieu de formation, mais aussi d'échanges et de débats autour de la démarche de programmation urbaine.

La ville a besoin de méthode ! Depuis 2010, notre approche pédagogique veut répondre à cette exigence, pour ensemble, se former, monter en compétence, et pratiquer un urbanisme autrement, de manière plus stratégique, plus efficiente et plus concrète.

**François MEUNIER**
Architecte, programmiste-urbaniste,
gérant d'Attitudes Urbaines, co-fondateur
d'Aptitudes Urbaines

# Edito /

La programmation urbaine fait de plus en plus parler d'elle ! C'est pourquoi nous avons souhaité cette année enrichir notre offre de formation dédiée à cette démarche de projet intégrée et innovante au service de la qualité et de l'efficacité des opérations urbaines.

Avec la certification d'Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine, vous avez désormais la possibilité de faire reconnaître et de valoriser les compétences transversales acquises à l'issue du cursus complet, sur la base d'une évaluation conduite par un Jury indépendant et présidé par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques.

Avec la plateforme de formation en ligne E-Aptitudes, de nouveaux modules thématiques seront également proposés, ainsi que la possibilité de développer des offres de formation « sur mesure » en fonction des problématiques rencontrées par vos territoires.

Enfin, fort de notre réseau de près de 200 participants et partenaires, nous avons souhaité poursuivre les échanges au-delà de la formation, en proposant, avec la journée « Cas du Club », un nouveau moment de réflexion pratique et participatif autour d'études de cas.

Autre nouveauté, dans le cadre de la mise en application du « Décret Qualité »*, confiant aux financeurs paritaires et publics le contrôle et le suivi de la qualité des organismes de formation, Aptitudes Urbaines est désormais référencé dans le catalogue des OPCA**, permettant la prise en charge de vos actions de formation par ces partenaires.

Autant de raisons pour découvrir notre nouveau programme, et venir vous former avec nous !

** Datadock*
*** Décret du 30 juin 2015 portant application de la Loi du 5 mars 2014*

**Irène SORNEIN**
Directrice pédagogique et du développement d'Aptitudes Urbaines

# APTITUDES URBAINES

# Une formation dédiée à la démarche de programmation urbaine

## L'histoire d'Aptitudes Urbaines /

### Des partenaires professionnels et institutionnels investis dans la formation

En 2010, Attitudes Urbaines et un ensemble de partenaires consultants et bureaux d'études (Nathalie Bonnevide, Pablo Katz, François Kossmann, Emmanuel Redoutey, Jodelle Zetlaoui-Léger…) mais aussi de personnalités du monde de l'urbanisme et d'institutions parmi lesquelles la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, ont éprouvé le besoin de se réunir pour capitaliser sur la pratique émergente de la programmation urbaine, en s'investissant dans le premier programme de formation continue dédiée à cette démarche.

Réunis au sein du Collectif Scientifique et de l'équipe pédagogique d'Aptitudes Urbaines, ces partenaires historiques et ceux qui sont venus progressivement nous rejoindre accompagnent aujourd'hui cette formation, exclusivement animée par des professionnels – praticiens.

+ *Plus d'informations sur les partenaires et soutiens p. 44*

# Le public de la formation /

## Une formation pour tous les acteurs de la ville

La formation continue Aptitudes Urbaines s'adresse à tout acteur de l'urbanisme et de l'aménagement en prise avec la définition et la mise en œuvre des projets urbains : maîtres d'ouvrage publics et privés et leurs équipes, partenaires institutionnels, mais aussi professionnels et bureaux d'études privés investis dans la transformation du cadre de vie.

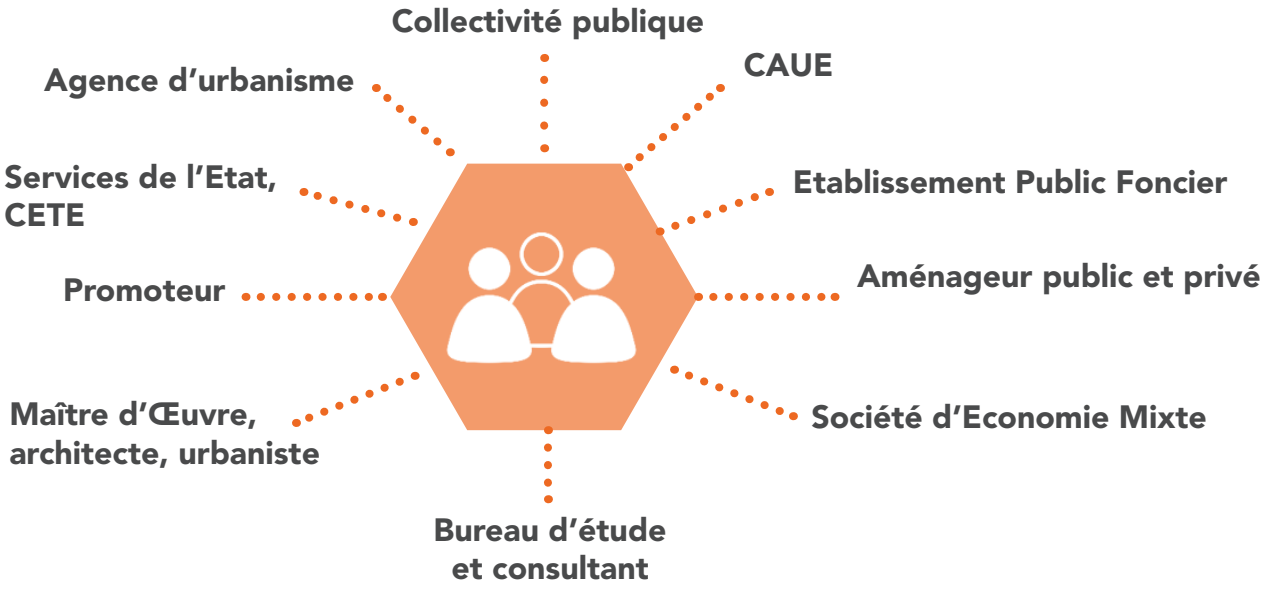


# Les objectifs pédagogiques /

## Pour une pratique plus efficace et plus adaptée des projets urbains

- Comprendre les stratégies d'acteurs et les enjeux de la ville contemporaine ;
- Acquérir le langage, les méthodes et les outils de la programmation urbaine pour améliorer les conditions de réalisation des projets urbains dans lesquels vous êtes engagés ;
- Etre en capacité d'organiser les partenariats entre les différents acteurs pour les positionner et les responsabiliser au service de l'opération urbaine ;
- Savoir mettre en pratique une démarche de projet intégrée et partenariale pour obtenir des résultats plus performants dont bénéficieront tant les opérations, que les équipes de suivi et de pilotage, ainsi que les usagers et les utilisateurs finaux.

# Les modalités d'apprentissage /

## Des apports méthodologiques concrets et des cas d'études réels

Avec pour fil rouge l'analyse de pratiques professionnelles entre acteurs de différents horizons, la qualité de notre enseignement se fonde sur une pédagogie collaborative et participative, privilégiant l'échange entre intervenants et participants.

Les formateurs sont des professionnels en activité. Au côté des apports techniques et méthodologiques, chaque session est enrichie d'études de cas concrètes, permettant d'illustrer et de mettre en pratique les enseignements de la formation afin de favoriser une meilleure acquisition des savoirs et savoir-faire dispensés.

+ *Découvrez l'équipe pédagogique p. 35*

# L'offre de formation /

## 3 formats d'apprentissage adaptés en fonction de vos attentes

La formation inter

**LE CURSUS CERTIFIANT**

Un cursus certifiant d'Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine

**11 modules** de formation (**77 heures**) et un module de préparation à la certification

+ **d'informations page 13**

La formation inter à distance

**L'OFFRE E-LEARNING**

Une offre complémentaire en ligne pour approfondir certaines thématiques

+ **d'informations page 29**

La formation intra à distance

**LA FORMATION SUR-MESURE**

La possibilité de créer des contenus pédagogiques sur mesure en fonction de vos besoins

+ **d'informations page 33**

NOUVEAUTE 2018 : **LE CURSUS CERTIFIANT**

# LA CERTIFICATION D'**ASSISTANT-E A MAITRISE D'OUVRAGE EN PROGRAMMATION URBAINE**

## Une certification professionnelle pour valoriser votre formation et attester de vos compétences

**En 2018, la formation continue à la démarche de programmation urbaine d'Aptitudes Urbaines devient certifiante.**

A l'issue du cursus complet composé de 11 modules, chaque stagiaire peut désormais prétendre à une certification d'Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine. Cette certification est délivrée sur la base d'un jury d'évaluation. Elle atteste de sa capacité à organiser et à conduire la démarche de programmation urbaine.

Cette certification a pour objectif de valoriser la maîtrise des compétences acquises dans le cadre de la formation Aptitudes Urbaines tout en participant à la diffusion et à la reconnaissance de la pratique de la programmation urbaine comme démarche de projet.

+ *Plus d'informations sur la certification p. 13*

### La démarche de certification en pratique

**Module 1 Fondamentaux**
**Module 2 Concertation et participation**
**Module 3 Ingénierie et MOE**
**Module 4 Marchés publics**
**Module 5 Montages opérationnels**
**Module 6 Diagnostic et scénarios**
**Module 6 Habitat et peuplement**
**Module 8 Equipement**
**Module 9 Commerces et activités**
**Module 10 Espace public et mobilités**
**Module 11 Environnement**

Je suis le cursus complet certifiant de formation à la démarche de programmation urbaine

**Module de préparation à la certification**

Après validation de ma candidature, je participe au module de préparation à la certification

Je suis évalué-e à l'occasion d'un Jury d'évaluation indépendant

1 — 2 — 3

# Suivi et accompagnement /

## Un parcours personnalisé

Depuis la prise en compte de vos besoins en formation puis tout au long de votre parcours, Aptitudes Urbaines vous propose un accompagnement personnalisé avec les interlocuteurs identifiés de la direction pédagogique.

A l'issue de chaque module, une fiche évaluation est remplie par le stagiaire. Un questionnaire anonyme de satisfaction est transmis en fin de cursus pour évaluer l'impact et le ressenti « à froid » de la formation. Les résultats participent à l'amélioration en continue de notre offre de formation.

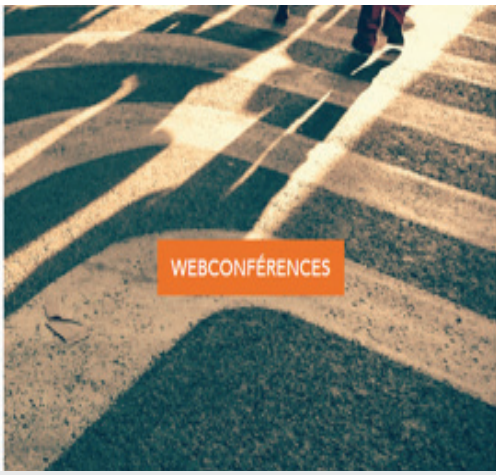


**E-aptitudes**
plateforme de formation en ligne

## Une nouvelle qualité d'apprentissage !

Lancée en 2016, e-aptitudes est une plateforme de formation en ligne dédiée à la démarche de programmation urbaine. Grâce à des modules e-learning et des offres de formation « sur-mesure », elle permet de répondre au besoin de déploiement de la formation auprès de nos clients en France mais aussi dans les pays francophones !

**Plus de souplesse dans l'organisation de vos formations**, une plateforme en ligne accessible où et quand vous le voulez, des modules à suivre à votre rythme et un gain de temps en déplacement !

**Une pédagogie interactive et participative**, combinant des temps d'auto-formation à distance via des contenus interactifs (vidéos, schémas interactifs, quizz...) et des cours animés en direct par un expert praticien.

**Un suivi pédagogique et une assistance technique disponibles**, pour vous aider à définir vos besoins, à construire votre parcours et pour veiller au bon déroulement de votre formation !

+ *Plus d'informations sur l'offre e-learning p. 29*

# Renseignements et contact /

## Irène SORNEIN

Directrice pédagogique et du développement

irene.sornein@attitudes-urbaines.com

Standard : 01 40 34 08 47
Ligne directe: 01 40 34 91 38

## Laura SERRE

Chargée de communication et suivi pédagogique

laura.serre@attitudes-urbaines.com

Standard : 01 40 34 08 47
Ligne directe: 01 40 34 91 74

**Attitudes Urbaines**
103 rue La Fayette
75010 Paris

**www.attitudes-urbaines.com**
**/aptitudes-urbaines.com**

# Témoignages d'anciens stagiaires

Ce cycle de formation m'a permis de rencontrer des professionnels de différents horizons et de mieux comprendre leurs contraintes respectives. La variété des intervenants et des sujets proposés, ainsi que la qualité des échanges sont venus renforcer mes compétences dans les thématiques que je maîtrisais le moins. Ces séances permettent de prendre de la distance par rapport à l'activité quotidienne et m'ont amenée à faire évoluer mes pratiques.

**Caroline, cursus 2011-2012, chargée de programmation urbaine en Communauté d'Agglomération**

Beaucoup plus qu'un (indispensable) ensemble de thématiques, de savoirs et de savoir-faire, d'études de cas et de questionnements sur la Maîtrise d'Ouvrage, la Programmation Urbaine est ici pleinement appréhendée comme une démarche : un processus dynamique autant que complexe, intégrateur puisque foncièrement collectif, toujours motivant parce qu'à chaque fois passionnant !
Ces 11 journées avec Aptitudes Urbaines furent pour moi bien plus qu'une formation : un nouveau départ.

**Mathieu, cursus 2016-2017, responsable de mission en Collectivité**

+ *Plus de témoignages p. 32 et 41*

La formation INTER

# LE CURSUS CERTIFIANT

## Les modalités pédagogiques /

Le cursus certifiant comprend 11 modules d'une journée, de septembre à juin. Le cursus s'organise autour d'une première séquence managériale (modules 1 à 6) et d'une seconde séquence thématique (modules 6 à 11). Le cursus peut être suivi en cursus complet certifiant ou en cursus à la carte. Les inscriptions en cursus complet certifiant peuvent s'effectuer avant le début de chaque séquence (septembre - octobre ou février).

Chaque module d'une journée est animé par des experts-praticiens, et s'articule autour de temps d'apprentissages théoriques systématiquement illustrés et enrichis par la présentation de cas réels et/ou de cas pratiques avec mise en situation professionnelle.

+ *Découvrez l'équipe pédagogique p. 35*

# Le programme en résumé /

11 modules d'une journée en présentiel de 9h à 17h30 à suivre en cursus complet certifiant ou en cursus à la carte et un module de préparation à la certification | Paris 5ème

N°1 Conduire la démarche de programmation urbaine
Animé par François Meunier et Emmanuel Redoutey | Jeudi 13 septembre 2018 de 9h à 17h30

N°2 Mener la concertation et la participation citoyenne
Animé par Jodelle Zetlaoui-Léger | Jeudi 11 octobre 2018 de 9h à 17h30

N°3 Manager l'opération urbaine et ses prestataires
Animé par Pablo Katz et François Meunier | Jeudi 8 novembre 2018 de 9h à 17h30

N°4 Choisir et préparer les marchés publics adaptés à l'opération urbaine
Animé par Jacques Cabanieu et Claire Mémier | Jeudi 6 décembre 2018 de 9h à 17h30

N°5 Construire le montage opérationnel de l'opération urbaine
Animé par Jean-Philippe Pichevin | Jeudi 10 janvier 2019 de 9h à 17h30

N°6 Concevoir le projet de vocation programmatique
Animé par François Meunier et Irène Sornein | Jeudi 7 février 2019 de 9h à 17h30

N°7 Programmer l'habitat et traiter les questions de peuplement
Animé par Simon Goudiard et Claire Mémier | Jeudi 14 mars 2019 de 9h à 17h30

*Journée cas du club - Jeudi 21 mars 2019*

N°8 Programmer les offres de services et d'équipements
Animé par Nathalie Bonnevide et Marjorie Ravily | Jeudi 4 avril 2019 de 9h à 17h30

N°9 Programmer les commerces et les activités économiques
Animé par François Kossmann | Jeudi 16 mai 2019 de 9h à 17h30

N°10 Programmer l'espace public et les mobilités
Animé par Léna Bouzemberg et Sébastien Simonnet | Jeudi 6 juin 2019 de 9h à 17h30

N°11 Définir la stratégie environnementale de l'opération urbaine
Animé par Jean-Pierre Marielle et François Meunier | Jeudi 27 juin 2019 de 9h à 17h30

Module de préparation à la certification d'Assistant.e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation urbaine | Date à définir

*Journée Evénement Club - Jeudi 4 juillet 2019*

# Le cursus certifiant d'Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage en Programme Urbaine /

## 5 points pour comprendre la démarche de certification

**Qu'est-ce qu'un certificat professionnel ?**

Un certificat professionnel est un titre individuel et nominatif, permettant d'attester et de promouvoir la maîtrise de compétences acquises à l'occasion d'un parcours de formation continue.

La certification d'Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine est accessible aux candidats ayant suivi le cursus complet de formation continue à la démarche de programmation urbaine d'Aptitudes Urbaines.

Cette certification mise en place par Aptitudes Urbaines est conçue sur la base d'un référentiel d'activités et de compétences élaboré en concertation avec les membres du Comité Scientifique de la formation, composé d'experts reconnus et de praticiens en exercice dans le champ de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de la Programmation.

L'évaluation est réalisée sur la base d'une soutenance orale présentée par le candidat devant un Jury composé de professionnels et représentants institutionnels indépendants et présidé par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques.

Le candidat est invité à présenter un cas d'étude rencontré dans le cadre de sa pratique professionnelle, selon les principes de l'Analyse de Pratiques Professionnelles. Il est notamment attendu du candidat qu'il interroge et mette en perspective cette situation vécue au regard des apports méthodologiques et managériaux acquis durant la formation.

Après validation du dossier de candidature à la certification, le module de préparation à la certification propose dans le cadre du cursus complet certifiant un accompagnement collectif et individuel pour les candidats en amont du Jury.

## Le Grand Témoin 2018-2019

Depuis 2010, nous proposons chaque année à une personnalité issue de l'enseignement supérieur ou du monde professionnel d'être le Grand Témoin du Cursus. Invité à chaque module, son rôle est de partager son point de vue, d'offrir son regard extérieur et son esprit critique sur les différents thèmes et interventions de la journée. Après Thierry Vilmin, c'est Gérard Pinot qui endossera ce rôle.

**Gérard PINOT, Grand Témoin 2018-2019**

- Gérant de la société Génie des Lieux
- Président du SYPAA-CINOV
- Intervenant dans le cadre du Master en Programamtion Urbaine et Architecturale de l'Université de Créteil.

# Tarifs et modalités pratiques /

> **Cursus complet certifiant : 5 280€ HT**

> **Module à la carte : 580€ HT (la journée)**

> **Lieu : Paris 5e**

# Le programme détaillé

## Module n°1 : Conduire la démarche de programmation urbaine

**Animé par : François MEUNIER et Emmanuel REDOUTEY**

**Jeudi 13 septembre 2018**

Ce module d'introduction et de sensibilisation à la programmation urbaine permet de comprendre les finalités stratégiques de la démarche tout en identifiant ses modalités d'application concrètes pour un portage plus intégré de l'opération urbaine et une meilleure gestion des arbitrages et des prises de décision.

Face à la complexité grandissante des situations opérationnelles et des systèmes d'acteurs, la démarche de programmation urbaine propose une réponse concrète et systémique aux problématiques des Maîtrises d'Ouvrage urbaines.

La programmation urbaine permet de définir et de partager les composantes de l'opération urbaine (habitats, équipements, espaces publics, activités…), traduisant ainsi le projet politique, économique et social de la Maîtrise d'Ouvrage dans le projet d'aménagement.

De nature managériale, la programmation urbaine propose la mise en place de processus de réflexion, de négociation et d'arbitrage continus avec l'ensemble des parties prenantes politiques et techniques du projet. Elle garantit ainsi la continuité de l'action de la Collectivité par la mise en place d'un cadre décisionnel et partenarial adapté tout au long de la démarche de projet.

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les finalités de la démarche de programmation urbaine et ses enjeux
- Identifier les grandes séquences et leurs objectifs : du diagnostic stratégique partagé à l'adéquation programmation - conception
- Mettre en place les dispositifs de suivi technique et de pilotage politique adaptés
- Savoir accompagner la réflexion et la prise de décision de manière efficace à chaque étape par les outils et les supports adéquats
- Proposer des instances de réflexion et de co-construction élargies à l'ensemble des services et des partenaires

### Méthodes et outils

Présentation du référentiel de la programmation urbaine.
Méthodologies types et illustrations contextualisées. Schémas processuels et organisationnels. Etudes de cas.

### Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 2 et 6 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°2 : Mener la concertation et la participation citoyenne

**Animé par : Jodelle ZETLAOUI-LEGER**

**Jeudi 11 octobre 2018**

Ce module propose de donner les clefs d'une démarche participative réussie avec les habitant.e.s : à la fois ambitieuse, articulée à la démarche de projet et in fine, mise au profit de la qualité des usages et de la réussite de l'opération urbaine.

La démarche participative n'est pas toujours au rendez-vous alors que les citoyen.ne.s, les habitant.e.s et la société civile, aspirent légitimement, et de plus en plus, à participer à la définition, au suivi voire à l'évaluation des projets urbains.

Malgré une volonté souvent sincère des Maîtrises d'Ouvrage, sa mise en œuvre peut susciter une certaine appréhension : à quel moment concerter et selon quel(s) format(s) ? Pour toucher quel(s) public(s) ? Pour quelle(s) finalité(s) ?

La programmation urbaine, parce qu'elle a pour objet la définition des contenus à travers la mise en place de démarches partagées, permet de repositionner la contribution habitante et citoyenne à sa juste place dans le système d'acteurs politiques et techniques du projet : celle d'une expertise essentielle sur la perception des espaces et les usages présents et à venir.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre réglementaire et définir les degrés et les enjeux de la participation citoyenne appliquée à l'opération urbaine
- Identifier les objets et les séquences de travail adaptés avec les habitant.e.s et les usager.e.s
- Savoir monter un processus participatif articulé à la démarche de projet et répondant aux enjeux de l'opération urbaine
- Partager les points clefs pour l'organisation d'une démarche : instances, modalités, participants, mobilisation

## Méthodes et outils

Analyse réglementaire et historique. Terminologies. Formats types. Illustrations et études de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1 et 11 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°3 : Manager l'opération urbaine et ses prestataires

**Animé par : Pablo KATZ et François MEUNIER**

**Jeudi 8 novembre 2018**

Ce module permet de comprendre comment, et à quel moment, la démarche de programmation permet à la Maîtrise d'Ouvrage urbaine de coordonner les ingénieries impliquées dans le projet, au premier rang desquels la Maîtrise d'Œuvre urbaine, afin de faire collaborer les compétences et les apports de la conception et de la programmation.

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), programmiste, architecte, urbaniste, VRD, économiste, juriste, bureaux d'études techniques et environnementales etc., l'opération urbaine appelle et met en œuvre des ingénieries multiples et hétérogènes.

Du management stratégique à l'assistance opérationnelle, l'articulation des compétences au processus de projet est une des conditions de la réussite des opérations urbaines. La coordination des ingénieries et des prestataires relève d'un vrai savoir-faire pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines qui doivent assurer le « fil rouge » de la réflexion afin de garantir la continuité de l'action publique tout au long de la démarche de projet.

Parmi ces compétences, la conception urbaine occupe une place à part. A la rencontre entre représentation symbolique et concrétisation spatiale du projet, le rôle du concepteur est avant tout de traduire la commande de la Maîtrise d'Ouvrage dans un dialogue étroit et itératif entre spatialisation, prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et programmation.

## Objectifs pédagogiques

- Savoir repérer les différents types d'ingénieries mobilisables dans le cadre d'une opération urbaine : compétences, champs d'action, rôles dans le projet
- Savoir organiser et conduire les ingénieries du projet urbain
- Comprendre les enjeux de mobilisation aux différentes étapes de la démarche de projet
- Mettre en place des processus de projet adaptés aux différentes séquences du projet pour assurer la collaboration entre programmation urbaine et conception urbaine

## Méthodes et outils

Analyse des compétences et terminologies. Méthodologies types et illustrations contextualisées, schémas processuels et organisationnels. Outils de gestion collaborative. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1 et 4 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°4 : Choisir et préparer les marchés publics adaptés à l'opération urbaine

**Animé par : Jacques CABANIEU et Claire MEMIER**

**Jeudi 6 décembre 2018**

En s'appuyant sur les dernières évolutions de la réforme, ce module propose d'explorer les possibilités offertes par les marchés publics, pour faire de la commande publique un levier d'innovation et d'efficacité au service de la réussite des opérations urbaines.

La recherche de la bonne adéquation entre la procédure de consultation et la nature de la commande constitue une obligation juridique autant qu'une garantie de qualité et d'efficacité pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines.

Que le cadre soit celui d'un marché à procédure adaptée ou d'un marché à procédure formalisée, les possibilités d'évolution et d'adaptation de la commande, les marges de négociations, ou encore les conditions de dialogue entre les différentes ingénieries, sont autant de critères qui peuvent orienter la Maîtrise d'Ouvrage dans la construction du ou des marchés adaptés à sa commande.

La programmation urbaine elle-même, légitimée par la loi MOP, doit faire l'objet d'une commande adaptée, lui permettant de jouer son rôle d'expertise autant que d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au côté de la Maîtrise d'Ouvrage urbaine.

## Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur les enjeux de la réforme de la commande publique dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement
- Appréhender le système de valeurs porté par la loi MOP : responsabilités et prérogatives des Maîtrises d'Ouvrage urbaines
- Connaître les règles, les caractéristiques et modalités de mise en œuvre des marchés publics adaptés à l'opération urbaine
- Savoir évaluer les besoins en ingénieries et la nature des prestations au regard du contexte de projet et des compétences internes de la Maîtrise d'Ouvrage pour formuler la commande adaptée
- Savoir rédiger un cahier des charges de programmation urbaine et lancer la consultation adaptée

## Méthodes et outils

Analyse des compétences et terminologies. Méthodologies types et illustrations contextualisées, schémas processuels et organisationnels. Outils de gestion collaborative. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1 et 4 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°5 : Construire le montage opérationnel de l'opération urbaine

**Animé par : Jean-Philippe PICHEVIN**

**Jeudi 10 janvier 2019**

Ce module présente les modalités et les outils d'une approche juridique et financière intégrée et mise au service de la construction du projet : à la fois connectée aux enjeux programmatiques et spatiaux du contexte et en phase avec les logiques et les contraintes opérationnelles de la Maîtrise d'Ouvrage et des différentes parties prenantes.

Dans un contexte généralisé d'optimisation des finances publiques, les Maîtrises d'Ouvrage urbaines doivent se poser de plus en plus en amont la question du montage juridique et financier des opérations, qu'ils s'agissent d'opérations d'aménagement urbain ou de projets immobiliers complexes.

Les acteurs parapublics et privés sont ainsi amenés à être de plus en plus présents dans les phases amont et décisionnelles du projet au profit de la diversification, voire de l'externalisation des financements. Les Maîtrises d'Ouvrage urbaines doivent quant à elles penser à l'intégration pertinente de ces nouveaux partenaires dans la démarche de projet, tout en conservant le fil de l'intérêt général.

Au même titre que la faisabilité programmatique et urbaine, la faisabilité juridique et financière des projets devient un élément d'arbitrage et de prise de décision à part entière, pouvant conditionner la décision de poursuivre ou non la réflexion engagée. Comment dès lors, poser très tôt un cadre opérationnel réaliste, tout en garantissant un niveau d'ambition élevé ?

## Objectifs pédagogiques

- Evaluer en amont les points de contraintes opérationnelles d'une opération en termes de réalisation, de gestion et d'exploitation
- Connaître les principaux outils juridiques et financiers et leurs incidences
- Comprendre la logique des porteurs de projets et des contributeurs publics, parapublics et privés potentiels
- Savoir intégrer les questions de montage et de portage de l'opération urbaine dès la phase de programmation : à quel moment ? Dans quel cadre collaboratif ?
- Bilans, simulations financières, calcul du reste à charge pour la Collectivité : proposer des outils intégrés et dynamiques de réflexion et d'aide à l'arbitrage

## Méthodes et outils

Présentation et définition des acteurs. Schémas et tableaux des principales procédures et outils juridiques et financiers. Schémas processuels et organisationnels de démarche intégrée. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi du module 1 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°6 : Concevoir le projet de vocation programmatique

**Animé par : François MEUNIER et Irène SORNEIN**

**Jeudi 7 février 2019**

Ce module propose de comprendre comment construire collectivement une réflexion ambitieuse autour de la vocation du projet, et comment la mettre au service de l'émergence d'une vision structurante et opérante pour le projet en termes de contenus et de feuille de route.

La notion de vocation programmatique ou de projet de vocation est une composante déterminante du projet urbain. Elle permet de qualifier le niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage urbaine, d'interroger le « rôle à jouer » de l'opération urbaine dans son environnement élargi, tout en précisant les objectifs programmatiques, spatiaux et opérationnels attendus.

Séquence décisive de la démarche de projet, la définition de la vocation programmatique peut également constituer une étape de réflexion partagée et fédératrice avec l'ensemble des parties prenantes de l'opération.

Dans ce cadre, la construction d'un diagnostic stratégique de programmation associée à la mise au point de scénarios vocationnels exploratoires permet à la fois de partager un état des lieux des contraintes et potentialités du projet avec la Maîtrise d'Ouvrage, tout en organisant les débats et les contributions dans un cadre partenarial potentiellement élargi.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et les finalités de la vocation programmatique appliquée au cadre de l'opération urbaine
- Appréhender les contenus clés développés dans l'exploration vocationnelle
- Diagnostic stratégique et scénarios de vocation : identifier les séquences et les modalités d'instruction de la vocation programmation dans le cadre de la démarche de projet
- Savoir construire un cadre partenarial adapté et proposer des outils d'aide à la réflexion et à la prise de décision

## Méthodes et outils

Définitions. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1 et 2 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°7 : Programmer l'habitat et traiter les questions de peuplement

**Animé par : Simon GOUDIARD et Claire MEMIER**

**Jeudi 14 mars 2019**

Ce module propose de montrer comment et avec quels outils la programmation urbaine d'habitat permet de (re)cadrer les objectifs de l'opération en matière de logement et de peuplement afin de garantir le juste équilibre entre volonté politique, réceptivité du marché et capacité des acteurs locaux.

La programmation urbaine d'habitat permet de qualifier la demande de logements, l'offre résidentielle adaptée et ses modalités de mise en œuvre, pour accompagner la Maîtrise d'Ouvrage urbaine dans la conduite de son projet d'aménagement ou de renouvellement urbain.

Elle s'appuie sur une lecture croisée et objectivée du niveau d'ambition des politiques de peuplement et d'habitat, de la réalité locale des dynamiques urbaines et socio-résidentielles, et des contraintes opérationnelles et financières des opérateurs potentiels.

A ce titre, la programmation urbaine d'habitat constitue dans bien des cas un chaînon manquant pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines, souvent prises entre des approches stratégiques territoriales « macro » qui n'atterrissent pas, et des programmes immobiliers conditionnés par des logiques financières et opérationnelles mais déconnectés des enjeux du territoire.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les apports de la programmation urbaine d'habitat dans le cadre de l'opération urbaine
- Identifier les contextes et les processus d'intervention intégrés à la démarche de projet
- Connaître les différentes sources à mobiliser, les principaux outils et les méthodes de travail
- Savoir repérer et problématiser les enjeux du peuplement et de l'habitat : urbains, économiques, sociaux, politiques

## Méthodes et outils

Définitions. Présentation des outils et des indicateurs clés. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1, 6 et 8 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°8 : Programmer les offres de services et d'équipements

**Animé par : Nathalie BONNEVIDE et Marjorie RAVILY**

**Jeudi 4 avril 2019**

Ce module présente comment la programmation urbaine de services et d'équipements permet d'accompagner les choix de la Maîtrise d'Ouvrage pour construire une offre à la fois ambitieuse et qualitative, répondant aux besoins présents et futurs, et crédible en termes de mise en œuvre opérationnelle.

Les pratiques et attentes des habitant.e.s évoluent vite et se développent. Les services publics se désengagent de certains quartiers. Equipements et offres de proximité, particulièrement scolaire et de la petite enfance, représentent souvent un levier essentiel de l'attractivité résidentielle actuelle ou à venir des quartiers.

Ces constats non exhaustifs invitent les Maîtrises d'Ouvrage à renouveler leur approche en matière de programmation urbaine d'équipements. Longtemps normative, la programmation urbaine d'offre de services et d'équipements permet aujourd'hui de répondre aux enjeux de contenus, au profit d'offres plus hybrides et plus innovantes, mais également de démarche, pour mieux articuler les politiques publiques avec les capacités d'investissement et de fonctionnement des Collectivités et de leurs partenaires.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et les échelles de réflexion de la programmation d'offre de services et d'équipements, et de la prospective scolaire et petite enfance dans le cadre de l'opération urbaine
- Savoir comment évaluer les besoins en offres de services et d'équipements sur un quartier en développement ou en renouvellement
- Connaître les différentes sources à mobiliser, les principaux outils et les méthodes de travail

## Méthodes et outils

Définitions. Présentation des outils et des indicateurs clés. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1, 6 et 8 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.
Ce module peut également être complété par le module e-learning « Prospective scolaire et élaboration d'un schéma directeur »

# Module n°9 : Programmer les commerces et les activités économiques

**Animé par : François KOSSMANN**

**Jeudi 16 mai 2019**

Ce module permet de comprendre comment la programmation urbaine permet d'interroger et de calibrer les surfaces d'activités et de commerces de manière pertinente pour un équilibre négocié entre logiques économiques, réceptivité réelle du territoire et qualité recherchée du projet urbain.

La mixité des fonctions dans le cadre de l'opération urbaine est une injonction légitime des Maîtrises d'Ouvrage au service de la vitalité sociale et économique des territoires, tout comme elle constitue un atout indéniable en termes de qualité de vie et d'animation pour les habitants.

Malgré cela, la programmation des commerces et des activités économiques « en milieu résidentiel » est souvent un angle mort dans le cadre des études pré-opérationnelles et de faisabilités, rattachée soit en amont à des études stratégiques de planification à l'échelle « macro », soit en aval, à une problématique purement immobilière.

Pourtant, qu'ils s'agissent de pieds d'immeuble à animer ou de programmes tertiaires ou artisanaux situés en bordure ou intégrés aux futures opérations de logements, l'activité économique et commerciale « ne se décrète pas ». Elle doit au contraire se programmer dans sa diversité et sa complexité, à partir des dynamiques locales et des forces en présence, des contraintes opérationnelles et financières des différents acteurs, mais également du niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage et des potentialités offertes par l'opération urbaine.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux urbains et les finalités opérationnelles de la démarche de programmation des espaces d'activités et de commerces dans le cadre de l'opération urbaine
- Appréhender les logiques économiques et entrepreneuriales, les besoins spécifiques et la diversité des typologies du commerce et de l'activité
- Savoir identifier les réseaux d'acteurs, les dynamiques territoriales ou locales structurantes et les facteurs de réussite d'une opération de commerces et/ou d'activités
- Connaître la démarche de programmation urbaine du commerce et de l'activité économique : étapes, principaux outils et méthodes de travail

## Méthodes et outils

Définitions. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1 et 6 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°10 : Programmer l'espace public et les mobilités

**Animé par : Léna BOUZEMBERG et Sébastien SIMONNET**

**Jeudi 6 juin 2019**

Ce module propose de montrer comment la démarche de programmation permet d'outiller la réflexion et les arbitrages de la Maîtrise d'Ouvrage pour produire des espaces publics de qualité, adaptés aux enjeux spécifiques des mobilités : de la définition amont des enjeux du projet, au dialogue final avec la conception et les prestataires spécialisés.

La réussite des projets urbains est souvent appréciée à l'aune de la qualité des espaces publics et de leur fonctionnement. Le traitement adapté des mobilités et l'insertion intelligente des fonctions et des flux associés constituent un gage indispensable de leur bon fonctionnement. Pour autant, la programmation des espaces publics comme celle des mobilités est une composante souvent absente de la démarche de projet dans le cadre de l'opération urbaine.

La définition de l'espace public est laissée au travail de conception, alors que la diversité des typologies, des publics et des usages potentiels invite les Maîtrises d'Ouvrage et leurs partenaires à une réflexion amont sur la définition des objectifs et des attendus programmatiques.

La déclinaison opérationnelle des mobilités doit quant à elle faire face à un jeu d'échelles complexe : interrogeant d'un côté le grand territoire, le niveau d'ambition (ou l'absence) de politiques publiques en la matière, et se confrontant de l'autre à la technicité des ingénieries spécialisées.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques, ou encore les nouveaux enjeux d'adaptabilité ou de mutualisation dans le champ de l'espace public comme des mobilités posent de nouvelles questions, souvent complexes, en termes de statuts et de modes de gestion.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'articulation entre enjeux territoriaux, politiques publiques et traitement des espaces publics et des mobilités à l'échelle de l'opération urbaine
- Identifier les problématiques et les enjeux spécifiques : usages, publics, mode de gestion et d'exploitation
- Savoir les décliner aux différentes échelles de réflexion : du grand territoire au projet
- Connaitre les principes de la démarche de programmation appliqués à l'espace public et aux mobilités : outils, méthodes de travail, séquences
- Proposer des outils de réflexion et d'arbitrage efficaces et adaptés aux différentes étapes de réflexion

## Méthodes et outils

Définitions. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1 et 6 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module n°11 : Définir la stratégie environnementale de l'opération urbaine

**Animé par : Jean-Pierre MARIELLE et François MEUNIER**

**Jeudi 27 juin 2019**

Ce module propose de montrer comment la programmation urbaine permet de concevoir et d'animer de manière intégrée et transversale la stratégie environnementale de l'opération urbaine en termes de pilotage et de compétences.

Appel à projet, référentiel, labellisation… la démarche environnementale, parce qu'elle s'inscrit souvent dans un cadre spécifique, a tendance à être conduite en parallèle de la démarche de projet, au risque de se déconnecter des nécessités et des enjeux de l'opération urbaine.

Si les critères environnementaux renvoient bien à une ingénierie technique spécialisée (gestion des ressources, protection des milieux, limitation des nuisances et des pollutions…), l'élaboration de la ville durable fait avant tout écho à celle du projet de vie urbain, culturel et social porté par la Maîtrise d'Ouvrage : modes d'habiter, gouvernance et participation, réversibilité des propositions ou encore solidarité urbaine et générationnelle.

Indissociable de la démarche de programmation et de management de l'opération, la stratégie environnementale doit donc être étroitement articulée au processus de projet. Que la Maîtrise d'Ouvrage souhaite ou non répondre à un cadre prédéfini d'objectifs et de performances, la lecture croisée des thématiques environnementales et l'enrichissement mutuel des contenus programmatiques, spatiaux et opérationnels constituent des facteurs essentiels de réussite de la stratégie environnementale.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux programmatiques, urbains et opérationnels impliqués par la stratégie environnementale
- Qualité environnementale et urbanisme : connaître les différentes démarches et procédures existantes, leurs points communs et leurs spécificités
- Savoir mettre en place et conduire une stratégie environnementale dans le cadre d'une mission de programmation urbaine
- Proposer les instances de dialogue et de participation adaptées

## Méthodes et outils

Définitions. Présentation et analyse des différents cadres. Schémas processuels. Méthodologies types et illustrations contextualisées. Etudes de cas.

## Modules associés

Nous recommandons le suivi des modules 1, 2 et 6 pour compléter l'apprentissage dans le cadre d'un cursus à la carte.

# Module de préparation à la certification d'Assistant.e à Maîtrise d'Ouvrage en programmation urbaine

**Animé par : François MEUNIER et Irène SORNEIN**

**Date à définir**

L'évaluation du candidat par le Jury dans le cadre de la certification d'Assistant-e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine se fait sur la base d'une soutenance orale présentée devant un Jury indépendant composé de professionnels et de représentants institutionnels. La soutenance du candidat porte sur un cas d'étude rencontré dans le cadre de sa pratique professionnelle et présenté selon les principes de l'Analyse de Pratiques Professionnelles.

Il/Elle est invité-e à présenter le contexte, puis à analyser la démarche de programmation mise en place ou qui aurait dû être mise en place à cette occasion. Il est notamment attendu du/de la candidat-e qu'il interroge, et mette en perspective cette situation vécue au regard des apports méthodologiques et managériaux acquis durant la formation.

En amont du Jury, le/la candidat.e est accompagné.e par l'équipe pédagogique dans le cadre du module de préparation à la certification pour mettre au point sa présentation.

## Objectifs pédagogiques

- Partager le référentiel métiers et compétences « Assistant.e à Maîtrise d'Ouvrage en Programmation Urbaine »
- Faire le point sur la démarche, les modalités d'évaluation et les attendus du Jury
- Aider le/la candidat.e à sélectionner un cas et à le présenter sur la base de la méthodologie de l'Analyse de Pratiques Professionnelles
- Accompagner le candidat dans la préparation du support pour la soutenance orale

## Modalités pratiques

Le module de préparation à la certification est composé d'un atelier collectif organisé sur une demi-journée suivi d'un accompagnement individuel organisé avec chaque participant sur la base de 2 temps d'échanges en amont du Jury. Il se déroule sur une période de 3 mois.

La formation INTER

# LES MODULES E-LEARNING

## Les modalités pédagogiques /

**Chaque module de formation en ligne proposé sur la plateforme e-aptitudes s'articule autour de 3 composantes :**

Un **cours en ligne** proposant un temps d'auto-formation à distance autour de différents contenus interactifs : vidéos, infographies commentées, schémas interactifs, quizz… (entre 60 et 90 minutes d'activités au total)

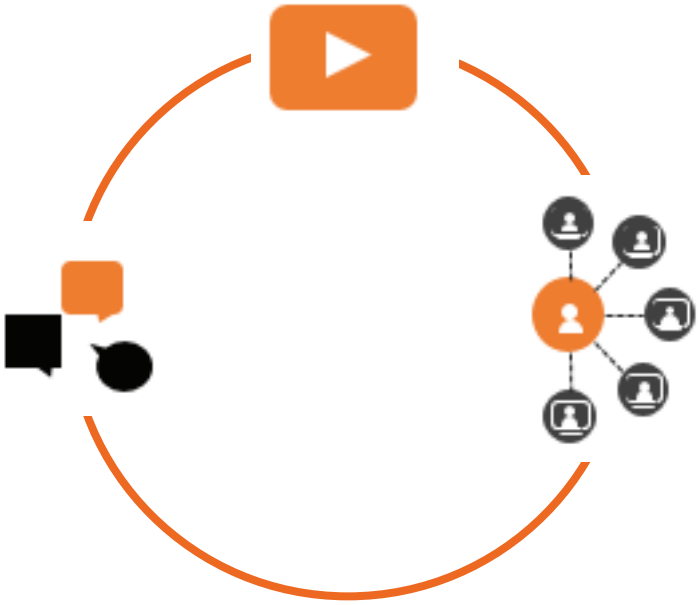

Un **forum** pour échanger avec l'intervenant en amont et en aval de la classe virtuelle

Une **classe virtuelle**, programmée à l'avance pour un temps de formation animé en direct par l'intervenant autour de la présentation d'une étude de cas (1h30 au total)

Un **suivi pédagogique**, une **évaluation personnalisée** en amont et à l'issue de la formation, ainsi qu'une **assistance technique** pour garantir la qualité de votre parcours de formation sont également proposés pour chaque inscription.

# L'offre en ligne /

Déjà disponible sur la plateforme e-aptitudes, **le module e-learning «Prospective et Schéma Directeur de l'offre scolaire»,** animé par Marjorie Ravily, cheffe de projet Attitudes Urbaines. D'autres modules thématiques sont en cours de préparation et viendront alimenter la plateforme. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et besoins.

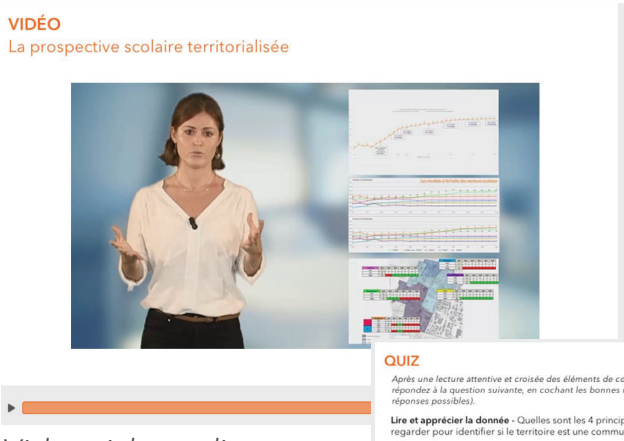


*Video rich media*

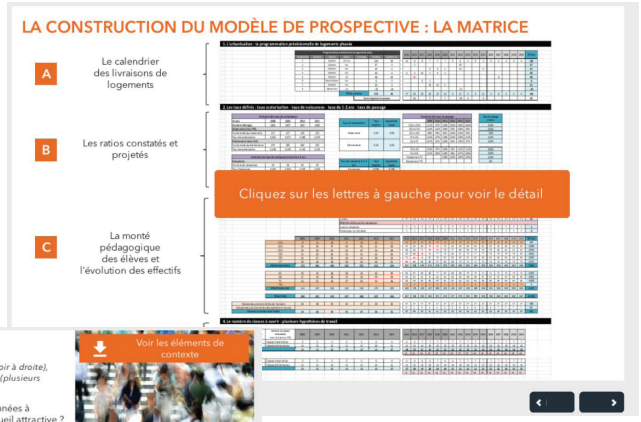


*Ecran interactif*

*Quizz*

# Tarifs et modalités pratiques /

Le module e-learning est accessible sur la plateforme de formation à distance e-aptitudes via un code et un identifiant personnel à usage temporaire transmis au participant au moment de son inscription. Module incluant un cours en ligne, une classe virtuelle et l'accès au forum. L'ouverture du module est possible sous réserve d'un nombre d'inscription suffisant.

> **Tarif : 440 € HT**

# Le programme détaillé /

## Module : Prospective et schéma directeur de l'offre scolaire

**Animé par : Marjorie RAVILY**

Ce module e-learning a pour but de partager les éléments de méthode permettant de construire une prospective scolaire et d'accompagner les maîtrises d'ouvrage dans la définition d'une stratégie globale pour anticiper l'évolution de son patrimoine scolaire et périscolaire à travers la mise en place d'un schéma directeur.

Les évolutions démographiques comme les projets d'aménagement urbain incitent naturellement les Collectivités à réfléchir à l'adaptation régulière de leur offre scolaire et périscolaire dans le temps, et à son impact sur l'organisation du territoire.

La prospective scolaire permet aux Maîtrises d'Ouvrage urbaines d'anticiper l'évolution des effectifs scolarisés et des 0-3 ans, et d'en déduire les besoins en équipements scolaires, périscolaires et petite enfance.

Fondée sur la prise en compte des dynamiques urbaines et sociodémographiques du territoire communale – voire intercommunale – et étroitement articulée aux politiques urbaines et socio-éducatives locales, elle donne la possibilité à la Maîtrise d'Ouvrage de se doter d'une stratégie urbaine, immobilière et opérationnelle lui permettant de planifier ses investissements et de prioriser ses interventions pour répondre aux besoins de manière durable.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les étapes, les outils et les applications de la prospective et de la programmation scolaire dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur scolaire
- Réaliser un diagnostic stratégique
- Apprécier le fonctionnement d'un modèle de prospective scolaire (données d'entrées, mécanisme)
- Intégrer les résultats de la prospective dans la programmation urbaine des équipements

### Informations pratiques

Ce module e-learning est accessible sur la plateforme de formation à distance e-aptitudes via un code et un identifiant personnel transmis au moment de l'inscription. Module incluant un cours en ligne et une classe virtuelle sous réserve d'un nombre d'inscription suffisant.

## Témoignages d'anciens stagiaires

La diversité du public réuni par Attitudes Urbaines permet une remise en question des pratiques et une prise de recul, toujours très intéressantes. La grande qualité de la formation et la richesse des échanges entre les stagiaires et les professionnels choisis comme formateurs ainsi que les mises en situation avec des cas pratiques, toujours très parlants, permettent de faire un lien direct avec nos métiers.

**Laetitia, cursus 2012-2013, chargée de mission, EPF**

Architecte programmiste, je me suis inscrite avec l'intention d'élargir mon champ de compétences aux questions urbaines. L'approche pragmatique de la formation, dispensée par des professionnels ayant une pratique active, est particulièrement claire. Les possibilités d'échange permettent de construire son propre cheminement. En somme une formation pour des personnes motivées qui y trouveront de quoi nourrir leur métier et en découvrir d'autres.

**Pascale, cursus 2015-2016, consultante indépendante en AMO**

+ *Plus de témoignages p. 12 et 41*

# La formation INTRA

# L'OFFRE SUR MESURE

## Présentation de l'offre e-aptitudes «sur-mesure» /

Autour de la démarche de programmation urbaine, la formation intra ou formation sur-mesure e-aptitudes permet d'envisager la formation à distance de plusieurs collaborateurs à une thématique spécifique, grâce à la mise au point de contenus pédagogiques personnalisés et de cas pratiques contextualisés à partir de vos propres situations professionnelles et territoriales.

Pour vous accompagner dans la définition et la mise en œuvre de l'offre intra la plus adaptée à vos besoins, nous mettons à votre disposition

- Une **assistance pédagogique** unique et qualifiée pour définir avec vous les objectifs pédagogiques et co-construire les contenus adaptés,
- Une **assistance technique**, pour formaliser les contenus en module de formation à distance accessible via notre plateforme ou sur votre intranet,
- Un **réseau d'experts et d'intervenants** en programmation urbaine, pour participer à l'élaboration des contenus en fonction de vos besoins.

**Les étapes de fabrication d'une formation en ligne sur mesure**

**Votre demande :**
prise de contact et expression de vos besoins

Notre proposition d'intervention pédagogique et technique

Co-production du module avec le/les expert(s)-praticien(s) du réseau Aptitudes Urbaines

Mise en ligne du module sur la plateforme et gestion des inscriptions

**Formation à distance de vos équipes et collaborateurs !**

## Tarifs et modalités pratiques /

Vous êtes un commanditaire public ou privé, sensibles aux enjeux managériaux de la ville durable, et vous souhaitez former vos équipes à de nouvelles méthodes de travail ? Contactez-nous pour échanger sur la possibilité de coconstruire une offre dédiée, et obtenir un devis !

## Ils nous font confiance ! /

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

**La contractualisation des projets urbains au titre du NPNRU**. Réalisation d'un parcours pédagogique e-learning à destination de l'ensemble des porteurs de projet, maîtrises d'ouvrage et chargés de mission. 2017-2018

advancity
The Smart Metropolis Hub

**Méthodologie pour l'évaluation de la pertinence des projets urbains**. Réalisation d'un support e-learning de diffusion et de sensibilisation autour de la méthodologie 4C/4A. 2017

# APTITUDES URBAINES

## L'équipe pédagogique

## La direction pédagogique /

### Des interlocuteurs identifiés

**François MEUNIER**
**Dirigeant d'Attitudes Urbaines et co-fondateur d'Aptitudes Urbaines**

**Irène SORNEIN**
**Directrice pédagogique et développement Aptitudes Urbaines, cheffe de projet Attitudes Urbaines**

**Laura SERRE**
**Chargée de communication et suivi pédagogique**

# Le corps enseignant /

## Des experts-praticiens qualifiés

### Nathalie BONNEVIDE

Architecte programmiste

Gérante du bureau d'étude Filigrane

Domaine d'expertise

Programmation fonctionnelle et technique - études stratégiques et programmation urbaine - assistance à la maîtrise d'ouvrage et suivi d'opération.

Références formation

Ecole d'Urbanisme de Paris - Ecole d'architecture de Versailles - Groupe pour l'Education Permanente des Architectes (GEPA) - Université de Paris Dauphine, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2011.

### Léna BOUZEMBERG

Socio-démographe – paysagiste DPLG

Directrice des études chez attitudes urbaines

Domaine d'expertise

Programmation urbaine, espaces publics et paysage

Références formation

Ecole Nationale Supérieur du Paysage de Versailles, Anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2012.

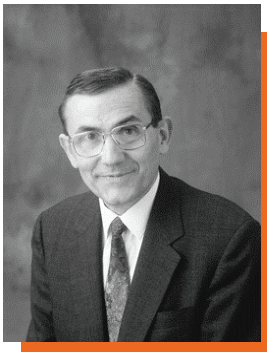

### Jacques CABANIEU

Consultant

Ancien Secrétaire Général de la MIQCP

Domaine d'expertise

Conseil et expertise juridique, Loi MOP, Nouveau Code : procédure de passation des marchés de maîtrise d'œuvre

Références formation

Formations à la Loi MOP, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.

## Simon GOUDIARD

Consultant

Directeur de l'agence de Paris – Adequation

Domaine d'expertise

Etudes de marché et programmation urbaine, assistance à maîtrise d'ouvrage

Références formation

Anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2017, DRIEA IDF

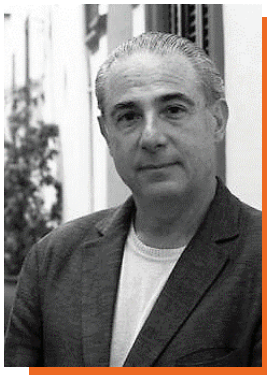

## Pablo KATZ

Architecte DPLG – urbaniste

Fondateur et gérant de Pablo Katz Architecture SARL

Vice-Président et ancien Président de la SFA

Domaine d'expertise

Urbanisme et architecture

Références formation

Ecole Camondo-UCAD, ESA, Université UTDT et FADU-UBA (Buenos-Aires), Kunstakademie (Stuttgart), colloques internationaux, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2011.

## François KOSSMANN

Economiste – programmiste

Fondateur et dirigeant d'Objectif Ville Consultants

Domaine d'expertise

Développement commercial et économique, enjeux juridiques et financiers

Références formation

Ecole de la Rénovation Urbaine (ANRU), USH, I3F, AFD, Foncière Logement, SCET/CDC, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2011.

## Jean-Pierre MARIELLE

Urbaniste – programmiste, architecte DPLG

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, études environnementales et développement durable

### Références formation

ENSA Lyon, ENTPE, Ordre régional des architectes de Rhône-Alpes, CNAM-Corse, SCET, CAUE, Ville et Aménagement Durable (VAD), anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2014.

## Claire MEMIER

Urbaniste – programmiste

Cheffe de projet chez attitudes urbaines

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, gestion de projets partenariaux

### Références formation

Formation de responsables de partenariats à l'élaboration des stratégies pluriannuelles de développement dans 6 pays (AIDE & ACTION International - 2009-2010), anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2017.

## François MEUNIER

Architecte – urbaniste – programmiste

Dirigeant d'attitudes urbaines

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, conseil en politique publique

### Références formation

Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Ecole d'Architecture de Paris Malaquais, Ecole des Ponts, Ecole Nationale de la Santé Publique, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.

## Jean-Philippe PICHEVIN

Ingénieur – urbaniste

Président de la SAS Ville en Œuvre

### Domaine d'expertise

Ingénierie financière, montage opérationnel en aménagement urbain

### Références formation

CVRH (Ministère de l'Egalité des Territoires et du logement), Forum pour la Gestion des Villes, Université Nice Sophia Antipolis, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2017.

## Marjorie RAVILY

Urbaniste – programmiste

Cheffe de projet chez attitudes urbaines

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, prospective scolaire

### Références formation

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2012.

## Emmanuel REDOUTEY

Architecte ENSAIS

Docteur en urbanisme et Maître de conférences associé (EUP)

Gérant de la société ER.AMP

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, système de gouvernance

### Références formation

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP), anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.

## Sébastien SIMONNET

Ingénieur

Chef de projet au sein de TRANSITEC

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, mobilités et stationnement

### Références formation

INSA Lyon, ENTPE, encadrement de jeunes ingénieurs et stagiaires, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2016.

## Irène SORNEIN

Urbaniste – programmiste

Direction pédagogique de la formation

Cheffe de projet chez attitudes urbaines

### Domaine d'expertise

Programmation urbaine, marchés publics et stratégies de vocation

### Références formation

Ecole d'Urbanisme de Paris, Paris I, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2011.

## Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Sociologue – urbaniste

Docteur en urbanisme et aménagement de l'espace

Professeure à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV)

### Domaine d'expertise

Programmation participative en architecture et urbanisme

### Références formation

Enseignante-chercheuse à l'Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP), ENSAPLV, Groupe d'Education Permanent des Architectes, anime au sein d'Aptitudes Urbaines depuis 2010.

## Témoignages d'anciens stagiaires

Architecte de formation et impliquée dans la pratique du projet urbain du côté de la maitrise d'œuvre, j'étais confrontée dans ma pratique professionnelle à des questionnements de méthode et d'approche. En intégrant le cursus complet d'aptitudes urbaines, je cherchais des pistes de réflexions sur une autre manière de faire du projet urbain, plus partenariale, plus impliquante des maîtrises d'ouvrage, des habitants. J'ai trouvé tout au long du cursus non pas des réponses mais des outils, théoriques et pratiques, opérationnels, qui m'ont permis de trouver un positionnement plus juste dans ma pratique professionnelle. Le groupe apporte une ouverture très riche sur des points de vue croisés en fonction des origines professionnelles des stagiaires.

**Sophie, cursus 2014-2015, maître d'œuvre en cabinet d'architecture**

+ *Plus de témoignages p. 12 et 32*

Depuis sa création en 2010, le **Club d'Aptitudes Urbaines** réuni tous les participants de la formation continue, l'équipe pédagogique ainsi que les personnalités associées et les partenaires de la formation.

Le Club est un **réseau d'échanges** entre professionnels de différents horizons qui permet au-delà de la formation de se rencontrer, de se confronter à d'autres points de vue et à d'autres expériences professionnelles. Un **annuaire** est diffusé chaque année à tous les membres du Club.

La **journée Cas du Club** est proposée en complément du cursus. Ce format pédagogique collaboratif est centré sur des études. Les stagiaires qui le souhaitent sont en effet invités à venir présenter une situation professionnelle vécue, passée ou en cours, et à échanger avec le groupe sur les points forts et les difficultés rencontrées, dans le cadre d'un échange problématisé, bienveillant et réflexif. Cas du Club 2019 : 21 mars 2019

L'**Evénement Club** est une journée de bilan de la formation et de débat qui vient clôturer le cursus. Elle est ouverte à tous. Le débat est animé par des personnalités du monde de l'urbanisme et de l'aménagement, autour d'un thème ou d'une démarche exemplaire de programmation présentée par une maîtrise d'ouvrage. Evénement Club 2019 : 4 juillet 2019, thème à définir | *Thème précédent : 2017 - « AMI : quelle place pour la programmation urbaine ?»*

En complément de la formation et des événements, Aptitudes Urbaines publie régulièrement une **newsletter thématique**. Prochain thème : « Les démarches participatives » | *Thèmes précédents* : « Formation en urbanisme » « Les visages de la programmation »
« Montages opérationnels »

# S'inscrire /

## Nos tarifs

- **CURSUS COMPLET CERTIFIANT : 5280 € HT**
- **MODULE A LA CARTE : 580 € HT**
- **MODULE E-LEARNING : 440 € HT**

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2018 - 2019

à retourner complété :
mail : apu@attitudes-urbaines.com | courrier : Attitudes Urbaines, 103 rue La Fayette, 75010 Paris

### Participant

**NOM Prénom :** _____

**Fonction :** _____

**E-mail :** _____

**Téléphone :** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

### Structure

**Raison sociale :** _____

**Adresse :** _____

**Code postal :** |__|__|__|__|__| **Ville :** _____

**Téléphone :** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

### Inscription

☐ Cursus complet certifiant

☐ Cursus à la carte, modules choisis : _____

☐ Module e-learning

### Personne en charge du dossier

**NOM Prénom :** _____

**Email :** _____

### Modalité de prise en charge

☐ OPCA ☐ Règlement par votre structure ☐ Autre : _____

**Adresse de facturation :** _____

_____

# Partenaires et soutiens /

## PERSONNALITES ASSOCIEES ET GRANDS TEMOINS

Christine Alexandre, Louisa Baileche, Jacques Cabanieu, Patrick Chotteau, Jean-Pierre Courtiau, Philippe Druon, Michael Fenker, Jean-Didier Laforgue, Martine Gestin-Morin, Pablo Katz, Minna Nordström, Dominique Oudot-Saint-Géry, Gérard Pinot, Christian Romon, Bernard Roth, Johann Sandler, Nicole Sitruk, Thierry Stringat, Michel Sudarskis, Thierry Vilmin, Bendicht Weber

## PARTENAIRES : AGENCES ET LABORATOIRE

adequation

attitudesurbaines

ER.amp

FILIGRANE PROGRAMMATION

pablo KATZ ARCHITECTURE

LET LABORATOIRE ESPACES TRAVAIL

Jean-Pierre Marielle
Consultant

TRANSITEC

VILLE EN OEUVRE

Objectif Ville urbanisme économique & commercial

## SOUTIENS INSTITUTIONNELS

Mission Interministerielle pour la Qualité des Constructions Publiques

International Urban Development Association
Association Internationale du Développement Urbain
INTA

International Urban Development Association

SFA société française des architectes

Société Française des Architectes

OPQTECC

Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes

CINOV SYPAA

Syndicat des programmistes en architecture et en aménagement

# Contactez-nous !

attitudes urbaines - 103 rue Lafayette 75010 Paris
apu@attitudes-urbaines.com
01 40 34 91 74
http://www.attitudes-urbaines.com/aptitudes-urbaines/

Suivez-nous sur LinkedIn

www.linkedin.com/in/aptitudesurbaines

*Attitudes Urbaines est un organisme de formation continue enregistré sous le n° 11754587875*
*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*